

Deuil et ses aides descendent de voiture, l'exécuteur donne ses ordres et, une à une, toutes les pièces sont descendues.

De hier choisit l'emplacement appelé à recevoir la machine, puis, il place à proximité de ses aides et attentivement le montage; on a assez de peine à équilibrer les bras, en raison de la forte déclivité qu'il existe à l'endroit choisi.

A deux heures un quart, l'appareil est complètement monté; sa sinistrie silhouette apparaît à tous éclairée par un rayon de lumière. Le cadavre régit tout au long des barreaux; aucun cri n'est poussé par la foule qui, patiemment, attend le jour.

M. Sergeant, procureur de la République; M. d'Armes, juge d'instruction; M. de Maquenehen, sous-procureur; M. Dupuy, l'avocat du condamné; le directeur départemental du service pénitentiaire; le chef de la prison; le directeur de la prison; M. Caret, médecin, se tiennent à la porte de la prison, attendant l'heure d'y pénétrer.

Le réveil du Condamné

Il s'agit de réveiller le condamné, et de lui faire entendre les paroles de la République, à trois heures et demie, la porte s'ouvre à nouveau et nous apprenons que le condamné, qui occupait la quatrième cellule, à droite du couloir central, avait été réveillé par M. Sergeant, procureur de la République.

Dupeyrat était profondément endormi; il ne se réveille que lorsqu'il se voit en face de lui; il se laisse réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Cinq minutes suffisent à ces premiers préparatifs; puis, Dupeyrat resta un moment seul dans sa cellule avec son dévoué aide, qui lui fit ses dernières recommandations.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Il s'assit ensuite sur son lit sans manifester un tremblement d'émotion et écouta sans sourcilier les exhortations de son aide.

Il se leva et se dirigea vers la porte, à qui il se tra la main avec la main de son aide; il se laissa réveiller des effets qu'il portait lors de son arrestation.

Le 75<sup>e</sup> Anniversaire de la Musique Municipale de Wattrelos



LA COMMISSION CIVILE DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

DE GAUCHE A DROITE : En bas : MM. E. Delcroix, secrétaire; M. Lejeune, A. Hien, vice-présidents; C. Courcheille, J. Destalleur. — En haut : MM. E. Dubus, J. Decock, C. Petit, J. Codron, H. Lepoutre, C. Versavel, D. Baas, J.-B. Coorevict. — DANS LE MILIEU : MM. J. Hazebroeck, président de la Société; Clément Dubus, sous-chef.

Nous avons, dans un précédent numéro, rappelé l'origine de la société, ainsi que les noms des présidents et chefs qui se sont succédés; nous publions aujourd'hui les noms des personnes qui se trouvent actuellement à la tête.

Président d'honneur: M. Casimir Fastenackels; vice-président: M. Louis Lauridan. Président: M. Jean Hazebroeck; vice-président: MM. Albert Hien et Maurice Lejeune; doyen: M. Carlos Courcheille; secrétaire: M. Emile Delcroix; trésorier: M. Jules Destalleur; membres: MM. Emile Dubus, Jean Baas, J.-B. Coorevict, Jules Codron, Jules Decock, Camille Versavel, Clément Petit, chef de musique: M. Paul Mager; sous-chef de musique: M. Clément Dubus. — Président: M. Louis Destrieux; vice-président: M. Louis Leclercq; secrétaire: M. Jules Bonenfant; membres: M. Louis Coorevict, J. Tourain, conseil de Perse et commandant de l'Ordre national, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Léopold, officier d'Académie: MM. Jules Parent, de Paris; Flo-

ris Dupuesnoy, Désiré Bateau, Edouard Dhellemmes, César Lefebvre, Jean Liagre, Louis Benaert, conseiller municipal; Alfred Duhamel, Jean Quenon, Gery Wattrelos, Alfred Elipo, Simon Hien, Louis Lefebvre, Henri Hien, Henri Delfrennes, Henri Hespel, Alfred Godtschalck, Paul Dubus, Léopold Van de Candelere, Alfred Baudouin, Alphonse Destalleur, Julien Sobrier, Henri Six, Gustave Vandendriessche, Henri Gons, Jules Destalleur, docteur Broquet, Bertrand Lejeune, Jules Lallemant.

La mairie nous communique la note suivante: « L'administration municipale, voulant s'associer à la fête du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Musique municipale et témoigner à la Grand-Harmonie et la société nationale « Le Choral Naudau », de Roubaix, toute la reconnaissance de la population wattreloise pour leur gracieux concours, recevra officiellement, à la mairie, dimanche, 2 juin prochain, à 8 heures du soir, les dites sociétés ».

LES FÊTES DU FONTENOY à Roubaix

LA COMPOSITION DU CORTEGE-FESTIVAL ET SON ITINÉRAIRE LES CORTÈGES. - LE TIR A LA GIBLE CHINOISE

Le superbe programme des fêtes du Fontenoy est mis en vente dès aujourd'hui. Il comprend les moindres détails des nombreuses fêtes qui se dérouleront les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin dans le vieux et populaire quartier de Roubaix.

Le cortège-festival sera un des clous de la fête; en voici, du reste, la composition, les détails d'organisation et l'itinéraire.

Le cortège-festival. — A 2 heures 12 précises: un cortège composé de sociétés s'assembleront au point fixe pour chaque. Le défilé sera responsable au rassemblement de sa société.

A 2 heures 30 précises: deux corps de canon. — Les trois chefs de groupes passeront devant les sociétés et remettront à celles dont l'effectif sera complet, les tickets permettant de participer au tirage des primes de rassemblement.

A 3 heures précises: trois corps de canon. — Les trois groupes se mettront en marche sous la direction de leurs chefs respectifs et par les itinéraires fixes ci-dessous. Les chefs de groupes et les délégués doivent être soigneusement les itinéraires.

1. Les sociétés de la Fédération de l'École de Préparation Militaire de la Fédération des A. E. des Ecoles publiques de Roubaix (délégué: M. Douai); 2. La Philharmonie du Fresnoy, Roubaix (délégué: M. Vandevorde); 3. L'Avenir de Roubaix (délégué: M. Flaxiaux); 4. Harmonie de la Citadelle, Hém (délégué: M. E. Vandebrouck); 5. Sapeurs-Pompiers, Coudekerque-Brandebourg (délégué: M. Ch. Puchaux); 6. Fanfare Les Trompettes Décapées, Marquette (délégué: M. J. Desobry); 7. Musique Municipale, Croix (délégué: M. Mescaert fils); 8. Sapeurs-Pompiers, Herin (délégué: M. Verouster); 9. Fanfare Les Accordéonistes du Labourer, Wattrelos (délégué: M. Elou Renard); 10. Sapeurs-Pompiers, Haubourdin (délégué: M. G. Landré); 11. Sapeurs-Pompiers, Haubourdin (délégué: M. J.-B. Destombes); 12. Fanfare des Trompettes La Jeunesse Charpenois (délégué: M. Louis Jacquet); 13. La Philharmonie du Jean-Ghislain, Roubaix (délégué: M. B. Catelein); 14. Sapeurs-Pompiers, Saint-André-les-Lilles (délégué: M. E. Lalle); 15. Fanfare Les Trompettes des Hilles, Lille (délégué: Delvigne); 16. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Joseph Dhondt); 17. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 18. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 19. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 20. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 21. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 22. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 23. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 24. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 25. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 26. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 27. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 28. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 29. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 30. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 31. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 32. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 33. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 34. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 35. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 36. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 37. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 38. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 39. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 40. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 41. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 42. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 43. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 44. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 45. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 46. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 47. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 48. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 49. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 50. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 51. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 52. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 53. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 54. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 55. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 56. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 57. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 58. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 59. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 60. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 61. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 62. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 63. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 64. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 65. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 66. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 67. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 68. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 69. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 70. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 71. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 72. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 73. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 74. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 75. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 76. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 77. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 78. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 79. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 80. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 81. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 82. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 83. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 84. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 85. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 86. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 87. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 88. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 89. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 90. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 91. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 92. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 93. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 94. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 95. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 96. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 97. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 98. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 99. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 100. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 101. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 102. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 103. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 104. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 105. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 106. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 107. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 108. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 109. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 110. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 111. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 112. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 113. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 114. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 115. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 116. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 117. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 118. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 119. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 120. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 121. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 122. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 123. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 124. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 125. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 126. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 127. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 128. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 129. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 130. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 131. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 132. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 133. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 134. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 135. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 136. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 137. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 138. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 139. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 140. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 141. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 142. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 143. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 144. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 145. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 146. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 147. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 148. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 149. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 150. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 151. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 152. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 153. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 154. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 155. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 156. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 157. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 158. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 159. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 160. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 161. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 162. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 163. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 164. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 165. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 166. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 167. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 168. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 169. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 170. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 171. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 172. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 173. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 174. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 175. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 176. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 177. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 178. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 179. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 180. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 181. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 182. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 183. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 184. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 185. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 186. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 187. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 188. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 189. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 190. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 191. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 192. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 193. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 194. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 195. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 196. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 197. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 198. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 199. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 200. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 201. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 202. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 203. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 204. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 205. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 206. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 207. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 208. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 209. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 210. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 211. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 212. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 213. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 214. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 215. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 216. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 217. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 218. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 219. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 220. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 221. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 222. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 223. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 224. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 225. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 226. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 227. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 228. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 229. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 230. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 231. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 232. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 233. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 234. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 235. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 236. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 237. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 238. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 239. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 240. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 241. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 242. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 243. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 244. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 245. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 246. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 247. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 248. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 249. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 250. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 251. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 252. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 253. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 254. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 255. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 256. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 257. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 258. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 259. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 260. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 261. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 262. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 263. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 264. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 265. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 266. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 267. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 268. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 269. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 270. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 271. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 272. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 273. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 274. Sapeurs-Pompiers, Lez (délégué: M. Albert Vergin); 2